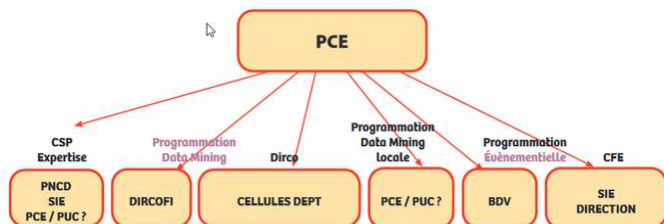


Éclatement des Pôles de Contrôle et d'Expertise !

Annoncé dans une note du 15 mai dernier, 2026 sera l'année du dépeçage des missions des PCE. Ce sont bien les missions emblématiques que sont l'expertise et la programmation du CFE, le contrôle des dossiers qui vont s'éteindre sur le niveau de proximité le plus proche du terrain.



La programmation de contrôles fiscaux externes effectuée à partir du data-mining se fera au sein des Dircofi (en fonction du CA). Le traitement des listes issues du data-mining sera confié à des agents pour les portefeuilles de directions départementales ou régionales des Finances publiques. La DG estime le transfert d'emplois des PCE vers les Dircofi à un volume compris entre 94 et 117 emplois temps-plein, privilégiant la « fourchette basse » d'emplois qui viendra gonfler la charge de travail des Dircofi. La date d'effet de ce transfert sera au 01/09/2026.

Pour les missions d'expertises (RCTVA, Crédits Impôts Recherche...) des transferts se feront vers les SIE, le CFE serait mis en œuvre au sein des brigades de vérification. A terme, une partie des CSP serait confiée aux PNCD voire aux SIE, l'exploitation de listes issues du data-mining à une cellule de 2 agent-es de la direction pour les dossiers relevant du portefeuille des Directions départementales ou Régionales des Finances Publiques. Le CFE serait exclusivement mis en œuvre au sein des brigades de vérification, et la plupart des expertises (RCTVA, Crédits Impôts Recherche, intégrations fiscales, questions complexes et instructions sur place...) seront transférées aux SIE départementaux.

La CGT Finances publiques 77 condamne une nouvelle fois ce volet de restructuration qui consiste à la fois en des délocalisations et une très forte centralisation qui générera in-fine une déconnexion du terrain des services du contrôle fiscal. Il est ici uniquement question de rationalisation d'emplois, industrialisation des tâches, éloignement de l'usager et de la gestion des déficits d'emplois.

La CGT Finances publiques 77 a alerté la Directrice du 77 sur les spécificités de la Seine-et-Marne et les enjeux locaux. Et revendique le maintien des services de proximité de pleine compétence sur tout le territoire.



Nos gardiens-concierges : Noisiel, Lagny, Coulommiers, Provins, Melun, Montereau : LE RACKET SUR LEUR RÉMUNÉRATION !!

La Direction générale a décidé, depuis le début de l'année, de faire payer les fluides (eau, gaz et électricité) aux gardiens concierges pour leur logement de fonction. Nos gardiens du 77 ont reçu un nouvel arrêté de concession en juin 2025 leur imposant ces paiements avec un arriéré de 6 mois cash depuis janvier 2025 ! Et tout cela sans compteur individuel et sans diagnostics des logements concernés, dont une grande partie sont de véritables passoires thermiques. Suite à la demande de la CGT Finances publiques en date du 9 octobre 2025, la Direction Générale s'est engagée à effectuer un Diagnostic de Performance Énergétique pour tous les logements des gardiens concierges. Mais c'est très très loin d'être suffisant, l'Administration doit prendre conscience que ce changement des conditions financières de la mission ne peut être vécu autrement que comme une attaque discriminante et stigmatisante par les agents concernés.

La CGT Finances publiques a interpellé la Direction générale, avec insistance, pour dénoncer cette attaque sans précédent d'une fonction technique au sein de la DGFIP et pour rappeler ses revendications sur le sujet :

- ☞ L'arrêt en premier lieu de la mise en paiement de ces fluides ainsi que l'annulation de toutes demandes déjà émises, pour un respect légitime des gardiens concierges.
- ☞ La rénovation des logements concernés dès lors qu'ils ne respectent pas le minimum d'efficacité énergétique requis.
- ☞ La mise en place d'une contrepartie pour rémunérer cette obligation d'astreinte demandée aux agents techniques gardiens concierges. Soit en leur laissant la gratuité des fluides, soit par une indemnité financière spécifique.
- ☞ La mise en place d'une modalité de reclassement garantie, pour les gardiens concierges qui voudraient quitter leurs fonctions dans le cadre de cette mise en paiement.
- ☞ La programmation urgente d'un GT dédié pour aborder l'avenir de cette mission et de celles de tous les autres agents techniques (prévu début 2026).

Pour la CGT Finances Publiques 77 cette situation ne peut plus durer ! Nos gardiens sont utiles à tous les agents de la DDFIP 77 ! Ils sont pleinement associés à la vie sociale et administrative de nos sites. Ils sont investis, disponibles et impliqués au sein des services. Ils veillent à la sécurité de nos sites le jour et ont des astreintes toutes les nuits et les week-end.

La section CGT FiP 77 lance sa pétition « CONTRE LES ASTREINTES DEMANDÉES AUX GARDIENS CONCIERGES SANS CONTREPARTIE » et passera sur ton site dès le mois de novembre

La CGT Finances publiques 77 continuera toujours à défendre TOU(te)S les Agent(e)s de la DDFIP



Supercherie de la « suspension » de la réforme des retraites

QUEL IMPACT POUR VOUS ?

BAYROU... LECORNU...un changement de casting n'implique pas un changement de politique et les propositions de budgets qui se succèdent sont de pire en pire !! Depuis 2023, on assiste à des mobilisations massives qui sont sans appel : la réforme des retraites est rejetée par une grande majorité de la population. Pour sauver sa place, Le Premier Ministre annonce la suspension de la réforme des retraites autant dire la petite « sieste du gouvernement » !

In-Fine, il s'agit plus d'un décalage qu'une suspension, et son application validera l'âge de la retraite à 64 ans ! C'est un véritable enfumage, car cette suspension ne concerne que les années 1964 à 1968 (avec un départ 3 mois plus tôt que ce que prévoit la réforme) et ne concernera même pas les carrières longues (la population ayant commencé à travailler avant l'âge de 20 ans) !!

Pour la CGT Finances publiques 77 ce n'est pas la « suspension » mais **le blocage de la réforme des retraites à 62 ans, 9 mois et 170 trimestres pour toutes les générations pour finir par sa totale abrogation et une retraite à 60 ans !!**

C'est Chiffré et C'est possible :

- Par la suppression progressive des 80 milliards d'exonérations de cotisation sociales dont 5,5 milliards d'euros ne sont pas compensés par l'État et qui participent aux trappes à bas salaires.
- Par l'égalité de salaires Femmes – Hommes (+ 6 milliards par an pendant 40 ans).
- Par l'élargissement de l'assiette des cotisations pour y intégrer toutes les primes, l'intéressement et la participation (+ 4,4 milliards).
- Par l'augmentation du forfait social sur les dividendes (alignement sur les cotisation patronales + 10 milliards).
- Par la lutte contre le travail illégal qui fait perdre 6 à 8 milliards d'euros sur les cotisations retraite.

La CGT Finances publiques 77 réitère son appel à la mobilisation et à la lutte pour l'abrogation de la réforme des retraites !

Seule la mobilisation du monde du travail permettra cette abrogation !!

Lien vers le simulateur RETRAITE SUSPENSION:
<https://medias.cgt.fr/64ans/>



BUDGET 2026 Lecornu 2 : On prend les mêmes et on recommence !!

Au prétexte d'une situation budgétaire « catastrophique », et alors que la justice sociale, nos salaires et nos retraites sont nos préoccupations majeures à toutes et à tous, les 2 projets de budget 2026 (État et Sécurité sociale) s'annoncent d'une **violence sociale sans précédent**, encore pire que le budget Bayrou, faisant payer les plus démunis, les retraités et les malades, pour préserver LA politique de cadeaux aux grandes entreprises et aux ultra-riches. L'astro Budget 2026 CGT vous révèle les grands PERDANTS :

ASTRO BUDGET 2026 La CGT Fip 77 condamne ces budgets successifs d'austérité de la macronie à qui le tour ?

GAGNER AVEC LA CGT

Les salariés malades ou accidentés • Limitation des arrêts maladie à 15 jours, avec obligation de consultation pour prolonger • Restriction des arrêts longue durée • Limitation à 4 ans des arrêts pour accident du travail ou maladie professionnelle • Suppression de l'avis du médecin du travail pour la reprise après un congé maternité • Renforcement des contrôles patronaux sur les arrêts maladie PERDANTS !	Toutes les patientes • Participation forfaitaire sur les consultations de chirurgiens-dentistes • Nouvelle franchise médicale (unettes, prothèses, piézoacteurs, piézoacteurs...) • Hausse des franchises sur les transports médicaux • Pratiques sur les mutuelles et complémentaires – hausse des prix PERDANTS !	Les retraités • Pensions de retraite gelées en 2026, et sous l'inflation les 5 années suivantes • Cumul emploi-retraite "simplifié" – travailler à la retraite • Suppression de l'abattement fiscal de 10 % sur les pensions : la double peine ! PERDANTS !
Les plus précaires • Attaque contre l'assurance chômage • Gel des prestations sociales (invalidité, allocations familiales, APL...) • Réduction des droits des personnes en situation de handicap ou perte d'autonomie • Fiscalisation des indemnités des personnes atteintes d'une affection de longue durée et baisse du nombre de bénéficiaires PERDANTS !	Le système de santé et les services publics • Décrédit du budget de l'assurance maladie par rapport aux besoins croissants de la population • Sous-financement des établissements de santé, conditionnement à la rentabilité et ouverture vers le privé lucratif • Baisse des financements et suppression de postes de fonctionnaires PERDANTS !	Les ultra riches et les grandes entreprises • 211 milliards d'euros d'aides publiques à des entreprises privées, sans conditions, ni contreparties, ni effet sur l'emploi • Les dividendes et de nombreuses primes échappent à la cotisation alors qu'ils pourraient augmenter les moyens de la Sécurité sociale • Les ultra-riches (100 millions d'euros) paient deux fois moins de prélèvements sociaux et fiscaux que nous PERDANTS !

CGT

Mais quel budget pour gagner le progrès social, la justice fiscale et la transition écologique ?

La CGT Finances Publiques porte un projet loi de finances 2026 favorisant le progrès social, la justice fiscale et la bifurcation écologique, avec une réelle planification, une augmentation et une réorientation des recettes budgétaires au service de l'intérêt général.

(PLF CGT : <https://www.cgtfinancespubliques.fr/public/infos-actions/luttes-2025/budget-2026/article/plf-2026-ce-que-nous-proposons>)

Pour La CGT Finances publiques 77 c'est :

- NON au départ à la retraite à 64 ans
- NON au gel 2026 des pensions et à leur minoration dès 2027
- NON au cumul emploi/retraite « simplifié » et à la suppression de l'abattement fiscal de 10 % sur les pensions
- NON à l'année blanche pour les prestations sociales et à la réduction des prestations pour les personnes en situation de handicap
- NON à la fiscalisation des indemnités journalières versées pour les ALD
- NON à la réforme de l'assurance chômage
- NON à la suppression de 558 emplois à la DGFIP
- NON à la perte de pouvoir d'achats des agent(e)s (suppression GIPA, gel du point d'indice, retenue sur salaire en cas d'arrêt maladie,)
- NON à la baisse du budget pour les dépenses de fonctionnement des services publics.

CONTRE L'AUSTERITÉ ET POUR NOS SALAIRES
La CGT Finances publiques 77 appelle à la mobilisation le 2 décembre 2025

TOMBOLA ANNUELLE
CGT FINANCES PUBLIQUES
JOUE ET GAGNE !!

Contact info/commande : cgt.ddfip77@dgfip.finances.gouv.fr
Et Bientôt sur ton site

SOUSCRIPTION NATIONALE 2025
CGT FINANCES PUBLIQUES

DE NOMBREUX LOTS À GAGNER

solidarité financière*



**Tous les gagnants auront joué
tout en étant solidaire avec la CGT**

TIRAGE LE 18/12/2025

- Un voyage d'une valeur de 1700 €,
- 2 Wonder Box,
- 1 téléviseur LCD 82 cm,
- 2 ordinateurs portables,
- Bon d'achat de 20 à 100 €,
- Cadeaux Coopérative Salariale (SCOP)



(tirage le 18/12/2025, les lots non retirés le 31/12/2026 seront acquis par l'Organisation).

* L'argent sert à financer la caisse de solidarité des grévistes et à aider les sections en difficultés